



N°14

04

DOSSIER

NOUVEL HÔPITAL TROUSSEAU : LE PROJET ARCHITECTURAL DÉVOILÉ

12

RECHERCHE

DE LA PRATIQUE
EN SOINS À LA
RECHERCHE EN SOINS

16

ZOOM SUR...

LE MÉTIER DE
MASSEUR-
KINÉSITHÉRAPEUTE

19

RENCONTRE

EN VOYAGE
AVEC GEORGE SAND !

CHRU
HÔPITAUX DE TOURS





La médicale
assure les professionnels de santé

Contactez
votre agence
de TOURS
02.47.20.49.49

La Médicale
est partenaire
de l'**A.T.**

Avec La Médicale, sur les pistes comme dans votre quotidien, restez protégé en cas d'imprévu

Chute à ski, dans l'escalier ou glissade sur du verglas, ... vous et votre famille pouvez être concernés.

Êtes-vous bien couvert en cas d'arrêt de travail, d'hospitalisation ou encore pour l'annulation des forfaits et des cours de ski ?

La Médicale vous protège vous et votre famille avec **La Médicale Assistance Accidents** et **La Médicale Hospi**.

Votre Agence de Tours

10, rue Édouard Vaillant - 37000 TOURS • tours@lamedicale.fr

**Chiffres 2017/2018 communiqués par l'association Médecins de Montagne (MDEM).*

131 000

c'est le nombre de
blessés liés aux sports
de glisse, l'hiver dernier*



Vos agents généraux et leur équipe s'**adaptent à vos horaires**, se déplacent chez vous ou sur votre lieu de travail sur rendez-vous et sont joignables **sans plateforme téléphonique**.

lamedicale.fr



YouTube

Les garanties décès et perte totale et irréversible d'autonomie sont assurées par Predica, S.A. au capital de 1 029 934 395 €, entreprise régie par le Code des assurances, siège social 50-56 rue de la Procession, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris.

Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par AWP France S.A.S. et assurées par Fragonard Assurances, S.A. au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est 2 rue Fragonard, 75017 Paris. Le contrat La Médicale Assistance Accidents est commercialisé par les agents de La Médicale. La Médicale de France, société anonyme au capital de 2 783 532 euros entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 50-56, rue de la Procession - 75015 PARIS. 582 068 698 RCS Paris. Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul - 75499 PARIS Cedex 10.

Document à caractère publicitaire non contractuel achevé de rédiger en janvier 2019. Photo : Unsplash.com.

04 Dossier

Nouvel Hôpital Trousseau : Le projet architectural dévoilé

08 L'actu

VIHACK : le premier Hackathon consacré au VIH et aux IST
L'Espace des Usagers inauguré

10 Innovation et Recherche

Les lauréats de l'Appel d'Offre Interne jeunes investigateurs
Les actus
De la pratique en soins à la recherche en soins
L'UMR 1259 Morphogenèse et antigénicité du VIH et des virus des hépatites (MAVIVH)
La documentation médicale au CHU

16 Zoom sur...

Le métier de Masseur-kinésithérapeute

17 Repères

Retour sur les élections professionnelles

18 Le coin des assos

La Ligue contre le cancer : chercher, accompagner, prévenir

19 Rencontre

En voyage avec George Sand !

20 Recette

La noix de joue de bœuf au vin de Chinon

Loisirs, culture

L'Ordre des médecins - Retour sur 5 semaines d'aventure ciné au CHU

22 Carnet

ALCHIMIE n°14 / Magazine interne du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours - 37044 Tours Cedex 9 / tél : 02 47 47 75 75 / email : dir.comm@chu-tours.fr - Publication de la Direction de la Communication • **Directrice de la publication** : Marie-Noëlle Géraïn Breuzard • **Rédacteur en chef** : Pauline Bernard - Coordination : Véronique Landais-Purnu • **Membres du Comité de Rédaction** : Dr Stéphanie Benain, Murielle Bonnet-Langagne, Laurine Gaudard, Dr Guillaume Gras, Pierre Jaulhac, Véronique Landais-Purnu, Stéphanie Massat, Olivier Moussa, Anne-Karen Nancey, Florence Oehlschlagel, Béatrice Ortega, Céline Oudry • **Ont participé à la rédaction de ce numéro** : Karine André, Clémence Baron, Pauline Bernard, Roger Blanchard, Marie-José Champigny, Arnaud Chessé, Cécile Desouches, Axel di Vittorio, Elisabeth Dilay, Marie-Noëlle Géraïn Breuzard, Sylvain Galicki, Véronique Georget, Dr Guillaume Gras, Sébastien Grégoire, Dr Fabrice Ivanès, Véronique Landais-Purnu, Julien le Bonnic, Antoine Marchand, Jocelyne Marlière, Marianne Miclon, Alex Mondoulet, Anne-Karen Nancey, Nathalie Robineau, Pr Pauline Saint-Martin, Geremia Stefania, Marie Stéphan, Guillaume Thomas, Emilie Wendling • **Conception, réalisation** : Efil 02 47 47 03 20 / www.efil.fr • **Impression** : Gibert Clary Imprimeurs - 37170 Chambray-lès-Tours • **Tirage** : 3500 exemplaires / imprimé sur papier PEFC • **Date de sortie du prochain numéro** : juin 2019



RESTEZ CONNECTÉS
SUIVEZ-NOUS SUR



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2019-2023 : LE CHU DE TOURS S'ENGAGE

► Par son projet d'établissement, le CHU définit les actions prioritaires qu'il compte mener à échéance de cinq ans.



MARIE-NOËLLE GÉRAÏN BREUZARD,
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Ces actions sont au service d'engagements forts, pris au bénéfice des usagers, des partenaires du CHU dans le cadre du parcours de soins sur le territoire, dans le département et la région, et des professionnels de l'établissement. Ces actions sont le fruit d'un travail de consultation ayant associé usagers et professionnels, en 2017 et 2018.

Des engagements au bénéfice des usagers

En 2023, le CHU s'engage à ce que les usagers soient mieux accompagnés, accueillis, informés et consultés tout au long de leur prise en charge et à ce que leurs échanges avec les représentants d'usagers de l'établissement soient facilités.

En 2023, les usagers du CHU de Tours devront pouvoir constater qu'ils restent juste le temps nécessaire pour une prise en charge de la meilleure qualité, et que les professionnels du CHU sont coordonnés de manière efficace au service de leurs besoins.

Les usagers du CHU auront accès en 2023 à un CHU ayant conservé sa place d'établissement de recours et d'excellence.

Enfin, malgré la complexité des organisations inhérentes à la taille et à la technicité d'un établissement universitaire régional, les usagers doivent pouvoir constater qu'ils sont régulièrement informés et consultés sur ses grandes orientations.

Des engagements au bénéfice des partenaires professionnels de santé

A échéance 2023, le CHU de Tours s'engage à répondre aux demandes exprimées par les professionnels de santé, à savoir de pouvoir joindre facilement un médecin du CHU, d'obtenir des informations de manière plus fluide et efficace sur la prise en charge des patients, d'avoir accès à des

informations régulières et pertinentes sur les nouveaux praticiens du CHU et les événements santé, et enfin d'entretenir les échanges réguliers avec la communauté du CHU pour définir les grandes orientations d'actions communes.

Des engagements au bénéfice des professionnels du CHU

Le projet d'établissement, pour les professionnels, prévoit des actions permettant, à échéance de 2023, qu'ils aient envie de rejoindre le CHU, attirés par une politique de recrutement dynamique, qu'ils soient mieux accueillis, accompagnés tout au long de leur parcours professionnel et appuyés dans les fonctions de managers lorsqu'ils décident de s'engager dans cette voie.

Le projet d'établissement vise aussi à permettre aux professionnels du CHU de se sentir membres d'une équipe, et de conserver l'appétence pour leur travail par une bonne connaissance globale de l'établissement, une participation active aux conditions de leur cadre de travail, le soutien aux initiatives de terrain, la bonne cohésion des équipes, la bonne coordination des professionnels au sein du parcours de soins.

Au service des usagers et avec ses professionnels, le CHU porte donc un projet ambitieux, à la hauteur de la compétence de ses équipes. ●

NOUVEL HÔPITAL TROUSSEAU : LE PROJET ARCHITECTURAL DÉVOILÉ

LE CHU DE TOURS S'EST ENGAGÉ DANS UN PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER VISANT À ADAPTER L'OFFRE DE SOINS AUX ENJEUX DU FUTUR ET MIEUX RÉPONDRE AU QUADRUPLE ENJEU D'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL ET DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS, DE RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS, DE DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE TOUJOURS PLUS PROPICE À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION, TOUT EN PERMETTANT LA MEILLEURE ADAPTATION DE SES ORGANISATIONS ET DE SES RESSOURCES.

Ce projet, validé par la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé le 17 avril 2017, est évalué à 397,4 millions d'euros d'investissement, dont 75 millions seront apportés par l'État. Dans ce cadre, un concours d'architecture d'envergure internationale a été lancé. Le projet du cabinet AIA Architectes a été retenu, à l'issue du jury qui s'est réuni le 16 octobre 2018. Au terme d'une phase de négociation, le CHU de Tours a présenté fin janvier le projet architectural de son nouvel hôpital.

QUEL PROJET ARCHITECTURAL ?

Le plan vise, d'ici 2026, à structurer l'organisation de l'ensemble des activités sur deux sites spécialisés et modernes (Trousseau et Bretonneau), permettant au CHU de disposer d'une organisation plus lisible et efficace pour ses patients.

Le projet permettra :

- de simplifier et faciliter le parcours des patients en rapprochant de manière plus cohérente les services qui concourent à la prise en charge de chaque pathologie et donc de fiabiliser les prises en charge ;
- d'offrir aux patients un niveau de confort hôtelier digne d'un hôpital moderne avec une attention particulière à leur bien-être pendant leur séjour (chambres individuelles, salles d'eau individuelles, confort pour les parents leur permettant de rester aux côtés de leur enfant la nuit...) ;
- de renforcer l'attractivité du CHU vis-à-vis des professionnels et d'améliorer leurs conditions de travail grâce à des locaux ergonomiquement adaptés à la pratique de la médecine et des soins modernes, soutenus par l'émergence de nouveaux métiers ;
- de pérenniser un hôpital dédié à la prise en charge pédiatrique ;
- de réorganiser la psychiatrie des quatre secteurs dont le CHU porte la responsabilité ;
- d'organiser les activités de biologie dans une structure unique, moderne et structurée pour répondre au mieux aux activités d'urgence, de recours et de recherche ;

- d'optimiser l'organisation du travail et donc de réaffecter des budgets de fonctionnement liés à l'éclatement sur 5 sites à des activités de soins.

Par ce projet, l'établissement, unique CHU de la Région Centre-Val de Loire, acteur engagé dans le maillage interrégional des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest (HUGO), et établissement support du GHT Touraine-Val de Loire, sera en mesure de toujours s'adapter aux évolutions de la médecine et des prises en charge, tant en matière de recherche que pour les soins de recours et de proximité.

Et en 2040 : un véritable campus hospitalo-universitaire

Dans le cadre du concours d'architecture, le CHU a élaboré un schéma directeur immobilier du site de Trousseau lui permettant de se projeter à long terme. Ceci constitue un véritable projet d'urbanisme co-construit avec la Métropole.

Il permet de maîtriser l'aménagement des 40 hectares pour les 25 prochaines années. Il donne un schéma spatial d'ensemble et affirme le rôle urbain de l'hôpital. Trousseau a été construit dans

**Perspective de
l'entrée du NHT**





Perspective du hall

les années 70 « à la campagne », entre les communes de Saint-Avertin et de Chambray-lès-Tours, dont les populations ont plus que doublé en 40 ans. Il faut imaginer, avec l'arrivée du tramway en particulier, que l'environnement de l'hôpital va s'urbaniser et se densifier fortement.

Le regroupement des activités du CHU et de la Faculté de Médecine représentera, à terme en 2040, 10 000 professionnels et des milliers d'étudiants, engendrant nécessairement le développement économique du quartier, des besoins de logements, de services et de mobilité.

Avec le regroupement, à terme, sur le site de Trousseau de l'hôpital Bretonneau, de la pédiatrie, de la maternité ainsi que de l'ensemble du campus universitaire, ce n'est pas seulement un nouveau centre hospitalier qui verra le jour, mais bien un véritable morceau de ville avec ses artères, ses espaces urbains et paysagers tels que places, mail, parcs et jardins.



LE NHT : LES GRANDES LIGNES

Le NHT sera un hôpital innovant et responsable au bénéfice des usagers et des professionnels.

Pour l'heure, 6 axes sont privilégiés :

- Un hôpital digital : mettre les technologies modernes au service des patients et des personnels (prise de rendez-vous, etc) ;
- Une logique de parcours : faire en sorte que nos organisations soient structurées en fonction des besoins des patients ;
- Un établissement modulaire : qui puisse suivre les évolutions de prise en charge ;
- Un CHU attractif et innovant : où la recherche, l'enseignement et l'innovation sont vecteurs d'attractivité ;
- Un CHU engagé dans son territoire : fort d'un réseau de partenaires qui assurent le maillage sanitaire dont la population a besoin ;
- Un CHU responsable : sur les aspects de développement durable, socialement responsable.

À Trousseau

Le projet prévoit, à horizon 2026, la construction d'un nouvel ensemble qui regroupera :

- les urgences adultes et une hélistation en toiture (Urgences adultes, Unité d'hospitalisation de courte durée, Centre d'accueil et de crise, Service mobile d'urgences et de réanimation, Unité médico-judiciaire, Institut médico-légal) ;
- un plateau technique opératoire et ambulatoire ;
- des soins critiques de réanimation médico-chirurgicale ;
- les unités d'hospitalisation, reprenant l'ensemble des services actuels de Trousseau, ainsi que les services du pôle Tête et Cou en provenance de Bretonneau ;
- l'hôpital pédiatrique ;
- un bâtiment de biologie et l'Établissement Français du Sang (EFS) ;

...

...

- l'hospitalisation de psychiatrie, structurée autour d'un nouveau bâtiment, qui lui permettra de se regrouper en un ensemble unique à la mesure des prises en charge, qui demeurent complétées par les structures ambulatoires de ville ;
- un plateau d'imagerie ;
- la stérilisation centrale ;
- un auditorium ;
- le pôle logistique, intégrant notamment une nouvelle cuisine construite en partenariat avec la Ville de Tours.

En réflexion :

- la construction d'un bâtiment de recherche dans le cadre du prochain Contrat de Plan État Région ;
- les constructions d'une crèche hospitalière, de logements étudiants, d'une salle de sports destinée aux professionnels, d'un hôtel hospitalier.

À Bretonneau

Le site de Bretonneau, dont la reconstruction s'est achevée en 2011, réunira :

- l'hôpital de la mère et du nouveau-né ;
- le centre de cancérologie ;
- les médecines spécialisées (services de Médecine Interne, S2MI, Pneumologie, Neurologie, Néphrologie, Urologie) ;
- des blocs opératoires ;
- la gériatrie, le court séjour et les soins de suite et de réadaptation (SSR) ;
- la pédopsychiatrie ;
- une unité de soins critiques ;
- un plateau d'imagerie adapté aux activités du site ;
- un laboratoire à réponse rapide.

En parallèle, d'autres opérations immobilières sont prévues :

En 2019

- Regroupement des psychiatries : lancement du Programme Technique Détaillé au 2nd semestre ;
- Schéma Directeur Bretonneau : scénarios programmatiques 2nd semestre ; étude des conditions du transfert du SSR sur le site de Bretonneau ;

LE NHT : QUELQUES CHIFFRES

Superficie : 40 hectares, dont :

- Nouvel Hôpital Trousseau : 70 000 m² ;
- Nouvel Hôpital Pédiatrique : 16 590 m² (tranche conditionnelle) ;
- Bâtiment de Biologie : 12 300 m² (tranche conditionnelle).

Budget : 397,4 millions d'euros avec les tranches conditionnelles Pédiatrie et Pôle de biologie centralisé.

Investissement : Au total, le CHU investira 727,4 millions d'euros dans l'économie régionale et nationale, pour offrir des soins de qualité au meilleur coût et renforcer son attractivité sur les prochaines décennies.

Bâtiment Haute Qualité Environnementale (HQE) : Pour la conception des nouveaux bâtiments, le CHU souhaite concilier la recherche d'une meilleure qualité de vie et la préservation de l'environnement. Il s'agit d'une démarche volontaire dans laquelle le CHU s'engage.

Campus hospitalo-universitaire Trousseau : 10 000 emplois et des milliers d'étudiants.

LE NHT : LES ÉTAPES DU PROJET

2016 : Accord de principe du Ministère de la Santé sur la préparation du projet, remise au COPERMO du programme général et du projet médical

2017 : Finalisation du Programme

Avril 2017 : Autorisation du projet

Novembre 2017 : Appel à candidature d'architectes

Novembre à décembre 2017 : Installation du *Forum citoyen* pour participer à définir les priorités des usagers sur le projet d'établissement et le projet NHT, en lien avec les représentants des usagers

6 février 2018 : Jury n°1 : choix de 4 équipes

Juillet 2018 : Analyse des projets par 150 professionnels du CHU réunis en commissions techniques

Octobre 2018 : Jury n°2 : choix du lauréat

2018-2019 : Concertation architecte-professionnels du CHU + présentation au grand public, par des journées portes ouvertes à l'automne 2019, du NHT, de la Pédiatrie et la Biologie

2019 : Avant-Projet Sommaire - APS

2020 : Avant-Projet Détaillé - APD

2020 : Travaux préparatoires sur le site, réseaux enterrés, voiries et parkings

2021 : Démarrage des travaux de bâtiment

2024 : Réception et mise en service des nouveaux bâtiments

2025 : Emménagement dans le NHT et ouverture de la seconde ligne de tramway

- Agrandissement du pôle Cancérologie sur le secteur de la radiothérapie ;
- Rénovation de la blanchisserie sur la commune de Joué-lès-Tours ;
- Finalisation de la restructuration du site de Clocheville.

En 2020 et après...

- Ouverture de l'extension d'hématologie et de l'extension médecine interne gériatrique sur le site de Bretonneau ;
- Finalisation de la localisation de l'EHPAD du CHU ;
- Acquisition et installation de la psychiatrie ambulatoire à Tours Centre ;
- Définition du projet pour le site de Clocheville (2022) ;
- Préparation de la cession du site de l'Ermitage ;
- Restructuration du Logipôle et construction d'une cuisine centrale Ville-Hôpital.

En 2026, regroupé sur deux sites au lieu de cinq, le CHU pourra ainsi disposer d'une organisation optimisée d'un point de vue médical et permettant des parcours patients plus simples et sécurisés.

LE NHT : UN PROJET CONCERTÉ

Ce projet ne se résume pas à construire de nouveaux bâtiments. L'hôpital s'est ouvert à de nouvelles formes de consultations internes et externes.

Un *Forum citoyen* a été installé en septembre 2017. Il a ouvert l'hôpital à ceux qui ne sont pas consultés dans les instances internes du CHU : des citoyens intéressés par l'établissement et volontaires pour réfléchir à ses grandes évolutions.

Le CHU a aussi ouvert une première réflexion avec les professionnels de santé de ville, dans une démarche conjointe avec l'URPS (Union Régionale de Professionnels de Santé), pour débattre ensemble des grandes évolutions de l'établissement et des attentes des professionnels de ville.



Perspective des Urgences

Des professionnels mobilisés pour éclairer le choix du jury

150 professionnels représentant les 15 pôles médicaux et médico-techniques et les directions fonctionnelles de l'établissement ont analysé et comparé 4 projets architecturaux entre juillet et octobre 2018.

Le jury

Le 16 octobre 2018, chaque projet a été présenté et les membres du jury qui étaient réunis ont opéré un classement, s'appuyant sur les travaux préparatoires.

La majorité du jury a positionné le projet présenté par le cabinet AIA Architectes en tête de ce classement. Le jury a notamment apprécié la conception des bâtiments et la répartition des différentes activités sur le site, définissant un ensemble architectural qualitatif. L'attention particulière portée au haut niveau de confort proposé, à la qualité de l'accueil et des circulations des patients ainsi qu'à la qualité de vie au travail des équipes a également été appréciée.

Des professionnels mobilisés pour affiner le projet

Dès maintenant, la concertation des professionnels s'intensifie encore avec la création de groupes de travail d'utilisateurs qui doivent affiner le projet en collaboration étroite avec l'architecte.

Pendant les 2 ans que dureront les études, jusqu'au démarrage des travaux, 200 personnes seront mobilisées dans des groupes de travail.

Une salle projet est dédiée aux rencontres avec les architectes.

À un stade plus avancé des études, la réalité virtuelle sera même un outil d'échange avec les professionnels pour définir et valider l'aménagement de certains espaces, comme les blocs opératoires, ou les espaces d'accueil du public. ●

LE NHT : ILS EN PARLENT

« UN HÔPITAL MODERNE, TOURNÉ VERS L'HUMAIN ET SON ENVIRONNEMENT »

Marie-Noëlle Géraïn Breuzard, Directrice générale du CHU - Christophe Bouchet, Président du Conseil de surveillance - Professeur Patrice Diot, Doyen de la Faculté de médecine - Professeur Gilles Calais, Président de la Commission Médicale d'Établissement

« Le projet du Nouvel Hôpital Trousseau permettra au CHU de pouvoir toujours mieux assurer son rôle de référence régionale et d'établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) du département, en apportant aux patients, comme aux personnels hospitaliers, un service public moderne, de qualité et adapté aux futures évolutions technologiques, qu'elles soient médicales, paramédicales ou logistiques.

Cette transformation permettra tout à la fois de simplifier et de fluidifier le parcours des patients, en organisant de manière plus cohérente la complémentarité des activités du CHU qui concourent à la prise en charge de chaque pathologie, tout en améliorant très notablement le confort hôtelier des patients hospitalisés, en s'adaptant aux attentes de la société.

Les liens forts établis dans le GHT Touraine Val de Loire entre les établissements sanitaires et médicaux sociaux bénéficieront de l'optimisation de ces circuits.

Le projet permettra à l'établissement, unique CHU de la région Centre-Val de Loire, de toujours mieux répondre aux progrès de la médecine et aux évolutions de prise en charge qu'ils impliquent, tant dans les soins de recours que dans ceux de proximité.

Le projet AIA a été retenu car il apporte une attention toute particulière à la construction d'un hôpital moderne tourné vers l'humain et son environnement. L'émergence d'un nouveau pôle urbain sera riche en opportunités pour les Tourangeaux. »

Lors de la conférence de presse de présentation du projet, le 22 janvier : Laurent Pérusat, Directeur de projet - Architecte Cabinet AIA, Christophe Bouchet, Président du Conseil de surveillance et Maire de Tours, Marie-Noëlle Géraïn Breuzard, Directrice Générale du CHU, Patrice Diot, Doyen de la Faculté de médecine et Pr Frédéric Patat, Vice-Président de la Commission Médicale d'Établissement (représentant Pr Gilles Calais, Président de la CME)



« L'HÔPITAL, JARDINS DES RENAISSANCES »

Laurent Pérusat, Directeur de projet - Architecte Cabinet AIA

« La Renaissance est le socle culturel de ce territoire où s'implantent jardins et châteaux de Touraine. Nous nous sommes appuyés sur son héritage pour concevoir le modèle conceptuel du nouveau CHU, à la hauteur des mutations hospitalières à venir.

Mais si la Renaissance constitue l'horizon indépassable de notre démarche, c'est avant tout la renaissance en tant que nom commun, et plus précisément les renaissances, que nous souhaitons accompagner, tant celles à venir en ce lieu sont multiples. La renaissance du patient d'abord. Car oui, guérir, c'est renaître à la vie. Au-delà de l'architecture et des fonctionnalités hospitalières, ce que nous avons à construire, c'est ce précieux sentiment de confiance et de sécurité, ce chemin vers l'apaisement qu'offrent les jardins et la nature omniprésente - cette nature dont on dit aujourd'hui qu'elle aussi peut soigner. La renaissance du CHU de Tours, ensuite. Car oui, se reconstruire en totalité c'est aussi naître à une nouvelle vie. Une nouvelle vie pour la communauté médicale, fondée sur une dynamique d'usage adaptée à l'évolution rapide des pratiques, une ergonomie des fonctions et des flux favorisant les proximités et la fluidité des échanges. Mais renaître en 2026, c'est aussi anticiper une seconde renaissance en 2040, à travers une conception architecturale parfaitement évolutive et un plan d'urbanisme organisant sur le territoire, la dynamique du temps.

La renaissance d'un quartier tourangeau, enfin. Car oui, ce qu'il s'agit de construire est bien plus qu'un hôpital. Il s'agit de permettre la naissance d'une nouvelle pièce d'urbanité : Au sud, un parc pénètre le site, efface les bâtiments et se prolonge à l'horizon 2040 par un grand mail jusqu'au parc nord. Un mail actif où se déploieront les cabanes de la pédiatrie, les halls du Nouveau Hôpital Trousseau et de ce qui deviendra aussi le Nouvel Hôpital Bretonneau, le forum, le restaurant et tant d'autres fonctions à imaginer. Un campus ouvert, un hub de vie, un espace de nature que patients, soignants, étudiants, chercheurs, développeurs de startups et d'entreprises, habitants, riverains, enfants pourront investir et s'approprier.

Ainsi primeront les jardins, ces jardins qui d'un côté effacent l'architecture mais qui, symétriquement, en sont le fil conducteur, la respiration et le souffle.

Alors oui, dans la multiplicité de ses dimensions, humaines, fonctionnelles et urbaines, le nouveau CHU de Tours sera bien demain le jardin de toutes les renaissances. »

PRÉVENTION

VIHACK : LE PREMIER HACKATHON CONSACRÉ AU VIH ET AUX IST

LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2018, VEILLE DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA, L'ASSOCIATION VIH VAL DE LOIRE A ORGANISÉ LE PREMIER HACKATHON CONSACRÉ EN FRANCE AU VIH, AVEC LE SOUTIEN DU CHU DE TOURS, DE L'ARS, DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ET DE LA VILLE DE TOURS.

Baptisée *VIHACK*, cette manifestation a été conçue pour permettre l'effervescence collective, hors des sentiers battus, en s'aidant notamment des acteurs locaux du digital. Ainsi, étaient réunies au HQ à Tours, dans 17 équipes, plus de 100 personnes aux profils volontairement très divers : membres des associations LGBT, personnels soignants, citoyens engagés. Près de 40 étudiants des écoles digitales *CEFIM* et *Le Cercle Digital* étaient également mobilisés pour leurs compétences dans le développement informatique, le graphisme et les réseaux sociaux.

Pendant deux jours, les meilleurs spécialistes nationaux et locaux du VIH étaient présents pour conseiller les équipes dans la réalisation de leur projet, dans une ambiance enthousiaste et bienveillante, avec des moments de respirations artistiques et de la relaxation.

Au terme des deux jours, chaque équipe a présenté son projet devant l'ensemble des participants. 6 projets ont été retenus comme prioritaires et continuent d'être développés par les écoles digitales :

- un algorithme pour les soignants et la population générale en cas d'accident d'exposition sexuelle,
- une application permettant l'envoi d'autotests à domicile et la prise de rendez-vous, notamment en visioconférence,
- une application permettant de notifier automatiquement et anonymement ses partenaires en cas d'infection sexuellement transmissible,
- un robot informatique pour orienter les patients vivant avec le VIH,
- une application améliorant l'identification des structures de dépistage,
- un serious game pour encourager la vaccination.

Rendez-vous fin avril pour les résultats. ●



MIEUX VIVRE À L'HÔPITAL

L'ESPACE DES USAGERS INAUGURÉ

LE 26 NOVEMBRE 2018, LE NOUVEL ESPACE DES USAGERS, SITUÉ À BRETONNEAU, A ÉTÉ INAUGURÉ. PRÉSENTATION DE CE LIEU D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE, ACCESSIBLE À TOUS.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité et de sécurité des soins, notre objectif est de mettre le patient au centre des préoccupations de l'ensemble des acteurs du soin, dans un esprit de bientraitance et de respect des droits des patients et de leurs proches.

Depuis 2006, les associations d'usagers du CHU se sont réunies au sein d'un *Forum des associations*, permettant de développer des actions collectives, et de renforcer les partenariats existants avec le CHU, en devenant partie prenante des projets de l'établissement et en y étant associées directement.

La structuration des échanges a abouti à la mise en place d'un Espace des Usagers, ouvert en avril 2016, fonctionnant avec la participation active d'une trentaine d'associations et de leurs bénévoles. Le principe est la tenue de deux permanences dans la semaine, dans le hall principal de l'hôpital Bretonneau. Il permet aux représentants d'usagers d'être directement en contact avec les patients et leurs proches, de leur donner de l'information sur l'hôpital, le réseau associatif, et de pouvoir les orienter quand les questions sont plus ciblées.

Dans le but d'inscrire durablement cette initiative et de la développer à long terme sur les autres sites, le CHU a ainsi aménagé un espace plus adapté et plus visible. ●

UN FINANCEMENT À PLUS DE 60 % PAR LE FONDS DE DOTATION

Premier projet porté par le *Fonds de dotation du CHU de Tours*, l'Espace des Usagers a mobilisé une dizaine de donateurs : particuliers, associations et entreprises, permettant de financer plus de 60 % du coût total s'élevant à 90 000 euros, de la construction et de l'aménagement de cet espace. Il faut noter le soutien particulier des *Activités sociales du Groupe AG2R LA MONDIALE* et de *La Ligue contre le Cancer d'Indre-et-Loire*. Grâce à cet important apport initial, le CHU de Tours a décidé d'ajouter le budget nécessaire pour finaliser ce projet dès 2018.

MIEUX VAUT ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ, POUR BIEN ANTICIPER

Se sentir épaulé à tout moment.

Face aux aléas de la vie, la MNH est toujours à vos côtés avec ses contrats de prévoyance. Elle vous couvre, vous et vos proches, en cas d'accident, de perte d'autonomie et de décès.



Contactez vos conseillères :

► Patricia Rocque, 06 43 72 24 15, patricia.rocque@mnh.fr

► Muriel Lathuile, 02 47 88 10 24, muriel.lathuile@mnh.fr

LES VISAGES DE LA RECHERCHE

LES LAURÉATS DE L'APPEL D'OFFRE INTERNE JEUNES INVESTIGATEURS

POUR LE PREMIER APPEL D'OFFRE INTERNE (AOI) DU CHU DE TOURS, SEPT PROJETS ONT ÉTÉ RETENUS. ILS BÉNÉFICIENT D'UN ACCOMPAGNEMENT ET D'UN FINANCEMENT DÉDIÉ. ALCIMIE POURSUIT LA PRÉSENTATION DES LAURÉATS.



CARD-AXA

Projet porté par
Dr Fabrice Ivanès

Chef de Clinique assistant, MCU-PH de Physiologie, en poste depuis 5 ans dans le service de Cardiologie

“ La fibrillation atriale est un trouble du rythme cardiaque dont le pronostic est marqué par un risque d'événement thromboembolique faisant poser le plus souvent l'indication d'un traitement anticoagulant oral au long cours. Mais cette prescription s'associe à un risque d'accidents hémorragiques parfois graves. Deux catégories d'anticoagulants sont validées dans cette indication : les antivitamines K, traitement historique de manipulation parfois difficile du fait d'une fenêtre thérapeutique étroite, et les anticoagulants oraux directs, qui ne requièrent aucun dosage biologique et peu d'ajustements posologiques, mais n'ont pas été évalués chez le dialysé.

La dialyse s'associe à une forte prévalence de la fibrillation atriale

chez des patients à la fois à haut risque embolique et hémorragique. La nécessité de dialyse régulière contribue au risque hémorragique des anticoagulants et la labilité de réponse aux antivitamines K rend cette classe thérapeutique difficile à utiliser dans cette population.

Notre objectif est de déterminer, dans une petite population de patients hémodialysés, la dose de Rivaroxaban, anticoagulant oral direct, ayant le meilleur profil pharmacocinétique/pharmacodynamique de sécurité. Le design de l'étude est actuellement en phase de finalisation avec les néphrologues/pharmacologues.

Ce travail permettra à terme la mise en place d'un essai thérapeutique de type PHRC national, visant à démontrer l'efficacité/sécurité de la dose réduite de Rivaroxaban sélectionnée à un traitement par antivitamines K bien conduit chez les dialysés. Il pourrait *in fine* permettre l'accès de ces patients à une classe médicamenteuse dont la sécurité d'emploi et la simplicité d'utilisation font qu'elle est recommandée en première intention dans le traitement de la fibrillation atriale chez le sujet non insuffisant rénal sévère. ”



SANFELE

Projet porté par
Pr Pauline Saint-Martin

PU-PH, Chef de service de l'Institut Médico-Légal (IML)

“ Le médecin légiste est l'observateur des répercussions physiques et psychologiques des violences sur l'état de santé d'une population, dans une zone géographique donnée. Les violences faites aux femmes sont un problème de santé publique. Si la liste des problèmes de santé chez les victimes de violences est bien décrite dans la littérature, les données de prévalence sont quasiment inexistantes en France. L'accès aux victimes est un des obstacles au recueil de l'observation épidémiologique des violences faites aux femmes.

Tous les jours, l'équipe des Unités Médico-Judiciaires (UMJ, le service de consultations qui prend en charge les victimes au sein de l'IML) accueille des femmes victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques, dans toutes les sphères de la vie (travail, couple, famille, voie publique, transports, milieu profes-

sionnel), sur réquisition lorsqu'elles ont déposé plainte, ou spontanément pour recevoir des soins médicaux à l'hôpital. En 2017, 1 500 femmes ont été examinées par un médecin et/ou suivies par une psychologue aux UMJ.

Nous sommes partis de l'hypothèse que le suivi régulier des femmes victimes de violences examinées aux UMJ permettrait d'observer les conséquences sanitaires qui résultent de ces violences. L'objectif de notre étude, SANFELE (Évaluation des conséquences sur la santé des violences faites aux femmes examinées aux UMJ du CHU de Tours) est donc d'évaluer les conséquences des violences sur la santé des femmes qui les subissent, en suivant pendant un an une cohorte de femmes victimes examinées aux UMJ. Ce suivi permettra d'évaluer l'apparition de troubles de la santé déjà identifiés dans la littérature comme pouvant résulter de violences. Un objectif secondaire sera d'observer si les conséquences sur la santé diffèrent pour les femmes victimes de violences conjugales et celles victimes d'autres types de violences. Le recueil de données se fera par plusieurs entretiens sur une période d'un an. Ce type d'étude n'a jamais été mené, à notre connaissance, et pourra constituer une étude pilote dans ce domaine. ”



Projet porté par
Antoine Marchand
Interne en Dermatologie (3^e semestre)

TOPGUN

“ Le CHU est un centre de référence des Maladies rares de la peau et des muqueuses d'origine génétique (MAGEC). On distingue parmi celles-ci les malformations lymphatiques, qui sont des anomalies vasculaires rares. Le projet TOPGUN (pour TOPical sirolimus in linGual microcystic lymphatic malformatioN) s'intéresse à un de leurs sous-types, les malformations lymphatiques microkystiques de la langue. Il s'agit d'un tissu lymphatique composé de petits kystes, superficiel ou infiltrant, pouvant générer une forte gêne fonctionnelle dans cette localisation, même dans le cas de lésions de faible taille : troubles gustatifs, saignements, suintements, douleur, surinfection, etc. Traditionnellement, le traitement de ces lésions repose sur des techniques instrumentales : chirurgie, souvent délabrante (glossectomies partielles) pour les lésions les plus importantes, ou bien laser ou radiofréquences pour les lésions les plus minimes ; techniques douloureuses et avec un risque d'exérèse incomplète et donc de récurrence. Récemment, des cas cliniques ont montré l'efficacité du sirolimus en

Soirée recherche du 25 février :

Les lauréats de l'appel d'offres interne ont participé au défi "Mon projet en 180 secondes". Félicitations au Dr Antoine Marchand, qui remporte ce challenge récompensé par le Fonds de dotation du CHU de Tours !

traitement de malformations lymphatiques de grande taille, cutanées ou muqueuses et des essais thérapeutiques sont en cours, dont un au CHU. Il s'agit d'un inhibiteur de la kinase mTOR utilisé par voie générale en 2^{ème} intention en tant que traitement antirejet dans les transplantations rénales. Sa cible est la kinase mTOR, un effecteur de la voie PI3K, qui gouverne le cycle cellulaire et favorise la croissance des vaisseaux sanguins et lymphatiques (lymphangiogénèse). Quelques cas cliniques rapportent également un intérêt du sirolimus en application locale (crème) sur des malformations lymphatiques cutanées ; un essai est également en cours au CHU dans cette indication.

L'objectif du projet TOPGUN, étude pilote, est, par analogie, de tester l'application locale de sirolimus sur des malformations lymphatiques microkystiques linguales. Les retombées attendues de ce projet sont la preuve de concept du premier traitement médicamenteux des malformations lymphatiques microkystiques linguales. ”

LES ACTUS DE LA RECHERCHE

LA PREMIÈRE JOURNÉE SCIENTIFIQUE DU CIC 1415

Les objectifs de cette première journée scientifique du CIC 1415, qui s'est déroulée en novembre dernier, étaient de présenter les résultats d'études auxquelles les équipes ont participé, approfondir les connaissances scientifiques sur certaines thématiques du CIC, renforcer les liens entre tous les membres du CIC, mais aussi avec les acteurs de proximité, expliciter le rôle du CIC et faire part des actualités du CIC 1415. Ce fut aussi l'occasion de marquer le renouvellement du CIC 1415 pour le quinquennat 2018-2022 à la suite de la dernière évaluation INSERM/HCERES.



SÉMINAIRE RECHERCHE ANNUEL DES CCA ET AHU

Le vendredi 18 janvier 2019 s'est tenu le séminaire annuel « Recherche clinique » des CCA et AHU. Cette année, son format a été remanié pour permettre une plus grande interactivité. La première partie de la journée a permis aux 25 stagiaires présents d'entendre des présentations sur le contexte local de la recherche clinique, le contexte réglementaire de la Loi JARDE encadrant les essais cliniques, le rôle des Comités de Protection des Personnes, le rôle de l'investigateur, la méthode de montage de protocoles de recherche clinique, etc. Enfin, une présentation de l'Appel d'Offre Interne Jeune Investigateur a été faite. L'après-midi a été dédié à des travaux en petits groupes, avec l'aide de PU-PH investis en recherche, de la Biométrie, et de

la DRCI, afin de réfléchir à des projets de recherche clinique, en articulant les différentes réflexions en fonction des informations et conseils délivrés le matin.

SÉMINAIRE DES INVESTIGATEURS

Souhaitant diversifier son offre de soutien à la dynamique de recherche clinique, le CHU organisait le 25 janvier 2019 son premier « séminaire des investigateurs ». Le principe est d'offrir un accompagnement sur-mesure à 12 candidats, entourés des compétences de la Plateforme Recherche dans l'aide au montage des projets, afin d'initier voire finaliser une lettre d'intention pour les prochains grands appels d'offres du Ministère de la Santé en mars prochain.



LES INITIATIVES DE LA RECHERCHE

DE LA PRATIQUE EN SOINS À LA RECHERCHE EN SOINS

EN OCTOBRE 2018, LA DIRECTION DES SOINS ORGANISAIT LA 2^E ÉDITION DES JOURNÉES « DE LA PRATIQUE EN SOINS À LA RECHERCHE EN SOINS ». DE NOMBREUX PROJETS ONT ÉTÉ EXPOSÉS, NOUS VOUS PROPOSONS DE REVENIR EN DÉTAIL SUR DEUX D'ENTRE EUX.

CHIRURGIE DE L'ÉPILEPSIE : PROPOSITION D'UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES EN ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

L'épilepsie, par son impact sur la vie quotidienne et l'altération de la qualité de vie des personnes, est une maladie chronique à part entière. Soucieuses d'améliorer la prise en charge des patients épileptiques, les équipes de Neurologie et Neurophysiologie dont font partie les infirmières Clémence Baron, Véronique Georget et Nathalie Robineau, ont contribué à la mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique (ETP) depuis 2015. C'est cette thématique qu'elles ont exposé lors des journées « De la Pratique en soins à la Recherche en soins ».

Leur première autoévaluation annuelle a mis en évidence une carence pour certains patients potentiellement éligibles à une chirurgie curatrice. En France, 700 000 personnes sont épileptiques, soit 1,2 % de la population. L'épilepsie est une maladie à multiples visages par ses étiologies variées, ses différentes formes généralisées ou focales, ses différents syndromes. Dans environ 30 % des cas, les crises sont difficiles à contrôler malgré les traitements antiépileptiques : on parle alors d'épilepsie pharmaco-résistante. Un traitement chirurgical peut être proposé aux patients concernés par ce type d'épilepsie focale. En 2017 au CHU, 1 832 consultations en épileptologie ont eu lieu et 241 hospitalisations en Neurologie pour : bilan syndromique, recrudescence de crises chez un patient épileptique connu, état de mal épileptique, réévaluation d'un traitement, bilan pré-chirurgical suite auquel une dizaine de patients ont été adressés en Neurochirurgie.

Le programme ETP

Élaboré à partir du référentiel national de compétences, le programme ETP peut répondre aux difficultés des personnes

épileptiques. Il se déroule sous forme de 4 à 5 séances collectives, après réalisation d'un bilan éducatif partagé (entretien infirmier). Les thématiques abordées sont : la connaissance de la maladie, la compréhension du traitement, la législation (permis de conduire et droit du travail), les stratégies d'adaptation à la vie quotidienne (sorties, voyages, sport...), la contraception, la grossesse et le vécu de la maladie. Ces séances sont animées par l'équipe pluridisciplinaire : 3 infirmières, 4 neurologues, un pharmacien, un neuropsychologue et une patiente ressource de l'association *Épilepsie France*.

Leur évaluation quadriennale a pu démontrer que les patients bénéficiaires du programme parvenaient à mieux expliquer leur épilepsie, gérer leur traitement et identifier les facteurs déclenchant de crise. Les patients expliquent une amélioration de leur qualité de vie globale, une reprise de confiance en eux, un autre regard sur la maladie et apprécient d'avoir créé du lien avec d'autres personnes épileptiques. Des faiblesses au sein du programme ont été identifiées, comme la demande de séances plus spécifiques telles que celles dédiées à la chirurgie. En 2016, pour ré-



Clémence Baron,
Véronique Georget et
Nathalie Robineau

pondre au mieux aux attentes de ces patients minoritaires éligibles à la chirurgie, une enquête a été réalisée auprès d'eux pour identifier leurs besoins. Une enquête a été également proposée aux soignants de l'équipe ETP pour préciser les besoins éducatifs de ces patients.

La différence des points de vue est à souligner : les soignants ont rapporté des besoins axés sur les connaissances, alors que les préoccupations des patients se situent autour des problématiques d'adaptation psychosociale : gestion de leur angoisse anticipatoire de la chirurgie et des changements qu'engendre une « nouvelle vie sans crise ».

L'analyse de ces besoins croisés a permis l'élaboration d'un référentiel de compétences (d'après une matrice écrite par Jean-François d'Ivernois et Rémi Gagnayre en 2011) par Nathalie Robineau, qui constitue une trame pour la construction de séances individuelles adaptées, répondant plus spécifiquement aux attentes des patients épileptiques futurs opérés.

Arnaud Chessé et
Alex Mondoulet



PEPITS : UN PROGRAMME HOSPITALIER DE RECHERCHE INFIRMIER ET PARAMEDICAL (PHRIP) RETENU EN 2018

Certaines pratiques paramédicales sont quotidiennement réalisées dans les services de soins. Dans certains cas elles sont isolées, issues d'idées créatives innovantes, mais n'ont jamais été évaluées scientifiquement. C'est le cas du programme PEPITS, qui consiste en une psychoéducation dès l'hospitalisation en individuel auprès du patient souffrant de trouble schizophrénique*.

Créé et pratiqué au sein de la Psychiatrie D, ce programme vise à mettre en place des actions éducatives en lien avec la maladie, le fonctionnement de celle-ci, la connaissance de ses propres prodromes (symptômes avant-coureurs d'une maladie) et les conduites de vie nécessaires à un bon fonctionnement psycho-social : observance médicamenteuse, suivi médical, réinsertion socio-professionnelle, règles hygiéno-diététiques, etc. Il aborde la maladie et le comment « vivre avec » au mieux. C'est un moment dédié, qui permet d'offrir aux patients un temps de parole et d'écoute approfondi autour de leurs troubles et difficultés.

Le PHRIP PEPITS (PsychoEducation Précoce en Individuel des Troubles Schizophréniques du patient hospitalisé), coordonné

par Arnaud Chessé, infirmier D.E., a été retenu à l'appel à projets en 2018 pour une subvention d'environ 350 000 euros. Il a construit ce projet avec ses collègues : Alex Mondoulet, Marion Flécheau et Louise Lamirault, avec le soutien du Dr Sandrine Cognet et du Dr Jérôme Graux. L'étude devrait démarrer en 2019 et durer 37 mois.

Quel est l'impact des résultats ?

L'hypothèse retenue est que le programme PEPITS entraîne un gain en *insight**, qualité de vie et observance médicamenteuse, qui perdure dans le temps. Ces bénéfices se concrétisent par une prévention des rechutes permis par un *empowerment** individuel, associé à un maintien dans le temps des connaissances. On attend notamment du patient le repérage de ses

propres prodromes et la consolidation de l'alliance thérapeutique impliquant un meilleur engagement dans les soins, avec une augmentation de la capacité à demander de l'aide.

Un patient étant en capacité de percevoir une recrudescence de ses symptômes, analysés grâce à PEPITS, devrait être en mesure d'échanger de manière intelligible et construite grâce à un vocabulaire plus juste auprès des intervenants de son réseau de soin, dans le but de réajuster sa prise en charge et éviter une hospitalisation.

Ainsi, une meilleure connaissance de sa maladie et de ses propres prodromes de rechute pourrait permettre une diminution des rechutes avec une fréquence et une intensité moindres.

Pour les professionnels de santé, l'étude cherchera à démontrer qu'animer le programme est valorisant pour le soignant, grâce à l'utilisation de ce nouvel outil, qui permet d'enrayer la sensation d'impuissance face à la maladie chronique.

Si l'étude révèle l'efficacité du programme et valide son intérêt scientifique, cela permettra de diffuser le programme PEPITS à tous les services de psychiatrie le souhaitant, sur le plan national.

EN SAVOIR PLUS

* **La schizophrénie** affecte environ 0,7 % de la population. Pour de nombreux patients, l'évolution de la maladie est caractérisée par des rechutes fréquentes, entraînant souvent le besoin d'une réhospitalisation.

* **PEPITS** est un outil de soin créé et utilisé depuis septembre 2016 à Tours. Réalisé au sein d'une unité par 4 infirmiers, à ce jour 16 patients ont déjà suivi et terminé ce programme.

* **Insight** : terme anglo-saxon qui se réfère au degré de conscience et de compréhension que le patient a de sa maladie.

* **L'empowerment** est l'accroissement des capacités d'une personne. En santé mentale, il peut s'agir d'un développement de son autonomie, la prise en compte de son avenir et sa participation aux décisions la concernant.

**Toutes les présentations
sont disponibles sur l'Intranet
(Bienvenue > Direction des
Soins : De la pratique en soins
à la recherche en soins).**

LES ÉQUIPES DE LA RECHERCHE

L'UMR 1259 MORPHOGÉNÈSE ET ANTIGÉNICITÉ DU VIH ET DES VIRUS DES HÉPATITES (MAVIVH)

LE CHU, EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC L'UNIVERSITÉ, ACCUEILLE 11 ÉQUIPES DE RECHERCHE, PARMI LESQUELLES 5 SONT DES ÉQUIPES MIXTES DE RECHERCHE, LABELISÉES INSERM (INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE BIOMÉDICALE). PARMI ELLES, FIGURENT L'UNITÉ MIXTE 1259, BAPTISÉE UMR MORPHOGÉNÈSE ET ANTIGÉNICITÉ DU VIH ET DES VIRUS DES HÉPATITES (MAVIVH), DIRIGÉE PAR LE PROFESSEUR PHILIPPE ROINGEARD.

Retour sur une expertise tourangelle

L'équipe est labellisée INSERM depuis 2006. À l'époque c'est déjà le Pr Philippe Roingeard qui la dirige ; elle s'intitule alors ERI 19 (elle deviendra l'U966 MAVIVH en 2009 puis U1259 lors de son renouvellement en 2018). C'est une équipe pluridisciplinaire regroupant des chercheurs en virologie, biochimie, biologie cellulaire et santé publique. Plusieurs d'entre eux sont aussi des praticiens hospitaliers ; cela témoigne des liens très étroits entre le CHU et l'Université.

Le Pr Roingeard, qui a été l'élève de Philippe Maupas, oriente les travaux de l'unité sur les virus des hépatites et du VIH. L'équipe développe des axes de recherche fondamentale liée à la morphogénèse de ces virus, ou des aspects plus appliqués liés à leur dissémination et leur épidémiologie, ainsi qu'au développement de stratégies vaccinales innovantes.

C'est en étudiant les mécanismes de morphogénèse comparés des virus des hépatites B et C, que l'équipe a finalement mis au point un vaccin bivalent contre ces deux

virus en 2009. Ce succès illustre parfaitement comment une recherche fondamentale peut déboucher sur des applications médicales.

De la pailleasse à l'industrie

Pour permettre le développement de ce vaccin, l'Unité a bénéficié de l'expertise régionale de *Polepharma*, qui regroupe les entreprises pharmaceutiques de la Région Centre-Val de Loire et de la SATT Grand Centre*. Cela a abouti à la création de la start-up *ViroCoVax*, qui doit permettre d'atteindre le stade industriel de la fabrication du vaccin. Depuis sa création, *ViroCoVax* a décroché plusieurs bourses qui permettent aujourd'hui d'envisager un véritable développement.

Par ailleurs, reconnue internationalement, l'Unité travaille avec de nombreux organismes publics de recherche tels que l'INRA, le CNRS, d'autres unités INSERM... mais également avec des laboratoires partout dans le monde : Cambodge, Etats-Unis, Canada, Belgique... et mène actuellement des recherches sur les virus des hépatites B, C, D et E, le virus du SIDA, mais aussi les virus Zika, Chikungunya ou de la Dengue.

LES GRANDES DATES DE L'UNITÉ

2006 : Labellisation INSERM

(Équipe de Recherche INSERM 19)

2009 : L'ERI19 devient l'U966

Premiers brevets

2013 : Premiers tests concluants de vaccin Hépatite B et C sur l'animal

2016 : Nouveaux brevets incluant également des travaux sur le virus ZIKA

2016 : Création de la structure ViroCoVax

2018 : L'U966 devient l'U1259

2018 : ViroCoVax lauréate en 2018 du Concours i-Lab Création d'Entreprise Innovante organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de Bpifrance.



Edouard Sèche CEO (à gauche) et Philippe Roingeard (à droite) en compagnie de Mme la Ministre Frédérique Vidal lors de la remise des prix, le 5 juillet.

VIROCOVAX LAURÉATE DU CONCOURS I-LAB 2018

La 20^{ème} édition du concours national i-Lab d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a dévoilé ses lauréats le 5 juillet 2018. Organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation avec Bpifrance, le concours i-Lab est né de la volonté de valoriser les résultats de la recherche publique à travers la création d'entreprise. C'est précisément l'objectif de la Start-Up *ViroCoVax*, fondée par Edouard Sèche et destinée à amener les vaccins mis au point dans l'équipe de l'UMR 1259 vers un développement industriel. Outre Pr Philippe Roingeard, plusieurs membres de l'U1259 sont impliqués dans ce projet : Élodie Beaumont, Christophe Hourieux, Marianne Maquart et Romuald Patient.

*SATT GRAND CENTRE

(Société d'Accélération du Transfert de Technologie)

Créée en 2013, dans le cadre du Programme Investissement d'Avenir (PIA), cette structure qui rayonne sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et Nouvelle Aquitaine a pour objectif de tendre des ponts entre les laboratoires de recherche publique et les entreprises, pour que les travaux de recherche menés dans les laboratoires universitaires deviennent des projets à valeur ajoutée industrielle.

FOCUS

LA DOCUMENTATION MÉDICALE AU CHU

ARRIVÉ AU CHU EN 2015 ET RATTACHÉ À LA DIRECTION DE LA RECHERCHE, LE DOCUMENTALISTE GUILLAUME THOMAS EXERCE SES FONCTIONS SUR DEUX POSTES : UN MI-TEMPS AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'IFPS ET UN SECOND MI-TEMPS COMME DOCUMENTALISTE POUR L'ENSEMBLE DU CHU. C'EST CETTE DERNIÈRE ACTIVITÉ QU'IL NOUS PRÉSENTE ICI.



Guillaume Thomas :
g.thomas@chu-tours.fr
Tél. : 70776

Quelles sont les principales missions du documentaliste au CHU ?

Il s'agit de gérer les abonnements papier et en ligne aux revues médicales pour l'ensemble des services du CHU. Le documentaliste conduit la politique documentaire définie par le Comité de pilotage de la documentation médicale, présidé par le Pr Frédérique Bonnet-Brilhault en partenariat avec l'Université. Pour cela, il est régulièrement en contact avec la responsable de la Bibliothèque universitaire de Médecine. L'axe majeur de cette politique est de proposer les ressources documentaires indispensables aux médecins et de développer, en fonction du budget, l'accès aux revues en ligne, ce qui permet à tous les sites du CHU de les consulter.

La documentation médicale est foisonnante. Il existe plusieurs bases de données médicales, dont une des plus importantes est *PubMed*. Afin que les médecins, les internes... ne se perdent pas dans cette « jungle », je propose des formations à la méthodologie de la recherche documentaire ou je présente le fonctionnement de *PubMed*, de la base de données en médecine factuelle : la *Cochrane Library*...

La documentation médicale au service des hospitaliers

Tous les ans, il s'agit de recueillir les besoins documentaires des services du CHU lors de la campagne de recensement des abonnements médicaux, qui a lieu de juin à septembre. À l'issue de cette campagne, j'étudie les demandes, les tarifs d'abonnement, je négocie avec les éditeurs, j'analyse les statistiques de consultation des revues en ligne... Après ce travail, le Copil de la documentation médicale se réunit au mois de novembre afin de décider des souscriptions aux revues pour l'année suivante.

Tous les abonnements souscrits sont visibles sur le portail documentaire du CHU accessible sur l'intranet (voir encadré). Ce portail, géré par le documentaliste, permet d'accéder aux revues en ligne ainsi qu'aux bases de données médicales.

La question de l'accès des PH aux revues de l'Université de Tours est un enjeu majeur. Afin d'analyser cette difficulté, une enquête a été menée en 2017 auprès d'eux. Après concertation avec l'Université, la décision a été prise de permettre l'accès à la documentation universitaire aux PH donnant des cours à la Faculté et/ou faisant partie d'une équipe de recherche.

L'impact des problématiques nationales de la documentation scientifique sur le CHU

La documentation scientifique a un coût de plus en plus élevé. Pour faire face aux politiques commerciales agressives des éditeurs, les universités et quelques CHU se sont regroupés au sein du *consortium Couperin*, dont l'une des missions est de négocier des ressources documentaires en ligne au meilleur coût. Afin de bénéficier de l'intercession de cette organisation, j'ai fait adhérer le CHU de Tours à *Couperin* en 2017.

Cette adhésion a permis un changement important concernant l'accès des PH à la documentation universitaire. En effet, depuis janvier 2019, le CHU accède aux bouquets de revues en ligne des éditeurs *Springer*, *Wiley*, *Karger* ainsi que la base de données *Cochrane*, qui n'étaient jusqu'à présent accessibles qu'à l'Université de Tours. Cela représente près de 5000 revues ; cette avancée a été possible grâce à la mutualisation de cette documentation entre le CHU et l'Université, dans le cadre des négociations *Couperin*. ●

POUR ALLER PLUS LOIN :

Portail documentaire :

Intranet > onglet La Recherche > Accédez aux ressources documentaires du CHU

LE MÉTIER DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

PROFESSIONNEL DE SANTÉ, LE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE MET EN ŒUVRE LA RÉÉDUCATION DES TROUBLES DU MOUVEMENT, ET DES DÉFICIENCES ET ALTÉRATIONS DES CAPACITÉS FONCTIONNELLES DE LA PERSONNE. LA PRATIQUE DE LA KINÉSITHÉRAPIE COMPORTE ÉGALEMENT LA PROMOTION DE LA SANTÉ, LA PRÉVENTION ET LE DIAGNOSTIC KINÉSITHÉRAPIQUE.

Dans le champ thérapeutique, à partir de la prescription médicale réalisée dans le Dossier Patient Partagé (DPP), le kinésithérapeute établit un bilan des capacités du patient pris en charge. Il fixe, avec lui, des objectifs et propose un programme adapté de rééducation. Il explique les méthodes et les techniques qu'il va employer durant les séances. Il le fait en toute indépendance et en pleine responsabilité.

Le champ d'intervention du kinésithérapeute est très large. Les techniques de masso-kinésithérapie ont beaucoup évolué, avec le développement des connaissances issues de la recherche médicale et scientifique. Celles restant au cœur de la profession sont le massage, les mobilisations actives et passives, les postures, les étirements, le renforcement musculaire ainsi que les techniques de kinésithérapie respiratoire. Le kinésithérapeute peut prescrire les dispositifs médicaux nécessaires à l'exercice de sa profession (genouillères, ceintures lombaire, aides techniques à la marche, etc).

En plus du soin, les kinésithérapeutes participent à deux autres missions

La recherche, d'abord : elle regroupe des activités de recherche liées aux besoins en santé publique, des activités de recherche clinique et des activités d'exploitation de bases de données. Le service de Médecine Physique et Réadaptation est à l'origine de deux programmes hospitaliers de recherche infirmier et paramédical (PHRIP) : le PHRIP « DLMOF » porté par Axel Di Vittorio et le PHRIP « KPDP » porté par Émilie Chicoisne.

45 KINÉS AU CHU DE TOURS

45 kinés, tous rattachés au service de Médecine Physique et Réadaptation, interviennent dans les services de soins sur l'ensemble des pôles des quatre sites auprès des patients de tous âges (prises en charge adultes et pédiatriques), dans les secteurs de chirurgie, SSR, Médecine, USMA (Maison d'arrêt), CAMSP, Obstétrique, Urgences, EHPAD, Réanimation USC, Consultations externes et Psychiatrie.



La formation, ensuite : elle comprend la mise en œuvre d'actions de formation initiale (au sein d'instituts de formation en masso-kinésithérapie, mais aussi en soins infirmiers et aides-soignants) et de formation des kinésithérapeutes libéraux (dans le domaine de la rééducation maxillo-faciale, de la rééducation de la main, en lymphologie ou encore pour les patients atteints de mucoviscidose). Ces dernières actions ont pour objectif de favoriser le réseau ville-hôpital afin d'améliorer le parcours patient et la continuité des soins. Les kinésithérapeutes accueillent quotidiennement des étudiants et des futurs professionnels réalisant leur stage au CHU.

Pour exercer sa profession au CHU, le kinésithérapeute doit être titulaire d'un diplôme d'État.

Le cursus pour l'obtenir dure cinq ans, qui se répartissent ainsi :

- une première année à l'Université, majoritairement en PACES (première année commune aux études de santé), en sciences de la vie et de la terre (SVT), ou encore en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ;
- quatre années dans un institut de formation.

Être kinésithérapeute au CHU, c'est l'opportunité de développer et renforcer des compétences professionnelles, mais aussi exercer au cœur des soins, de la recherche et de l'enseignement, ce qui n'est pas possible dans un exercice libéral. ●

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES SE SONT DÉROULÉES DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2018 AU CHU DE TOURS. POUR LA PREMIÈRE FOIS, COMME DANS BON NOMBRE D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS, NOTAMMENT AU SEIN DU GHT TOURAINE-VAL DE LOIRE, ELLES ONT EU LIEU PAR VOTE ÉLECTRONIQUE EXCLUSIF. ELLES ONT PERMIS D'ÉLIRE LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU SEIN DES INSTANCES DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE.



Ces élections ont regroupé quatre scrutins :

- 2 scrutins locaux : les 10 commissions administratives paritaires locales (CAPL) et le comité technique d'établissement (CTE),
- 2 scrutins départementaux : les 10 commissions administratives paritaires départementales (CAPD) et la commission consultative paritaire (CCP).

Ces élections ont été innovantes, dans l'obligation de représentativité équilibrée femmes/hommes au sein des listes de candidats, et ont vu la création d'une commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels de la fonction publique hospitalière, ainsi que la création d'un comité technique d'établissement pour le Groupement de Coopération Sanitaire Nord Ouest Touraine (GCS NOT).

Les organisations syndicales ayant déposé des candidatures ont signé le protocole d'accord préélectoral local et départemental. Au CHU, les électeurs ont pu voter par voie électronique à partir

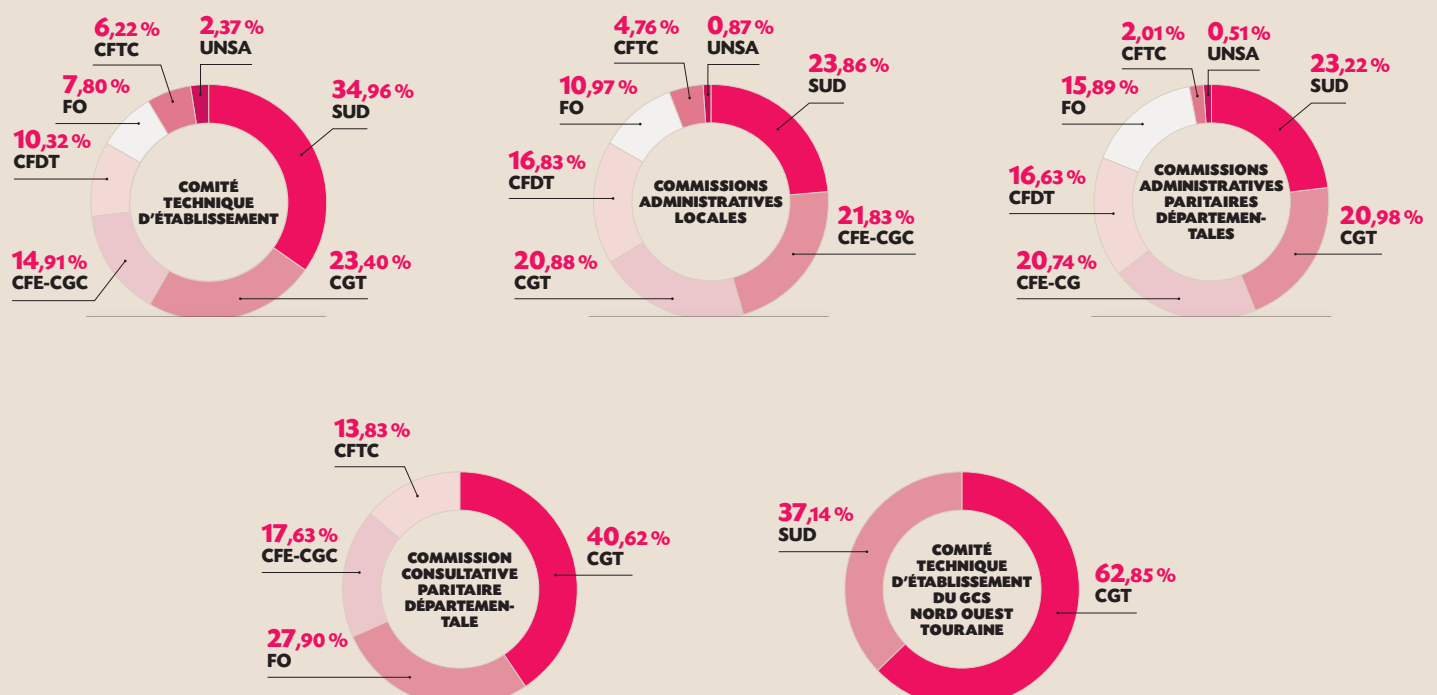
de leur smartphone, tablette ou ordinateur personnel connecté à internet via un site de vote, et ce pendant 4 jours, du lundi 3 décembre 2018 à 6h30 au jeudi 6 décembre à 16h30.

Des kiosques à voter ont également été mis à disposition sur chaque site du CHU. L'accès aux kiosques était possible de 6h30 à 16h30, du lundi 3 décembre au jeudi 6 décembre 2018. Cependant le vote par internet restait ouvert, même entre les heures de fermeture des kiosques jusqu'au 6 décembre 2018 à 16h30. Des professionnels de la DRH étaient présents dans chaque kiosque, pour apporter une assistance aux électeurs sur les modalités techniques du vote électronique. Le taux global de participation du CHU est de 37,63 %.

Le système de vote électronique a permis d'obtenir et d'approuver les résultats dès le 6 décembre 2018, avec la répartition des sièges par organisation syndicale pour chaque scrutin.

Le mandat des nouveaux représentants du personnel au sein des instances a pris effet au plus tard au 14 janvier 2019. ●

LES RÉSULTATS - POIDS DES ORGANISATIONS SYNDICALES PAR SCRUTIN





LA LIGUE CONTRE LE CANCER : CHERCHER, ACCOMPAGNER, PRÉVENIR

DEPUIS 100 ANS, « LA LIGUE » COMBAT POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET SOCIALE, ET UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET DE LEURS PROCHES. PRÉSENTATION DES ACTIONS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE, EN COMPAGNIE DE ROGER BLANCHARD, PRÉSIDENT, KARINE ANDRÉ, CHARGÉE DE MISSIONS ET MARIE STÉPHAN, COORDINATRICE.

Quelle est la première mission de La Ligue ?

La Ligue est le premier financeur privé associatif de la recherche en oncologie. *La Ligue* finance des équipes labellisées, sur 5 ans (ce qui représente un montant de 38 millions d'euros), et soutient des jeunes chercheurs (allocations doctorales). Les comités départementaux choisissent aussi de soutenir des programmes, parmi ceux expertisés par un conseil scientifique interrégional du Grand Ouest. En Indre-et-Loire, avec les Comités régionaux, nous avons ainsi financé la recherche à hauteur de 285.000 euros en 2018, en soutenant notamment des chercheurs de l'Université de Tours, l'INRA de Nouzilly...

Et concernant l'accompagnement et le soutien aux malades et aux proches ?

Il passe d'abord par le financement de professionnels qui interviennent auprès des malades (à Bretonneau, Trousseau, Chinon et dans les locaux du Comité), dans des domaines bien particuliers : soutien psychologique, assistance sociale, socio-esthétique, nutrition et diététique, art-thérapie par le chant, gymnastique chinoise, sophrologie, activité physique adaptée ou conseil en image. Des groupes d'activités animés par des bénévoles sont aussi mis en place, pour les patients : rencontres littéraires et

gourmandes, atelier perruque et coiffure, et atelier d'origami. Par ailleurs, une équipe mobile de soutien se déplace à Chinon et Loches. À Clocheville, nous avons aussi participé à la création et au financement de l'édition de deux livrets à destination des enfants malades : « Tu perds tes cheveux, et alors ? » et « Ta vie quotidienne », ainsi qu'au financement d'interventions de musiciens « les Blouses Notes ». Enfin, nous avons mis en place, en partenariat avec le CHU, les groupes « Questions d'enfants », animés par un psychologue et un oncologue, offrant un temps de rencontre aux enfants dont un parent est atteint d'un cancer.

En 2018, 4 170 prestations ont été dispensées pour 2 165 bénéficiaires. Ces actions, gratuites pour les malades et leurs proches, sont assurées par des professionnels que nous rémunérons grâce à la générosité de nos donateurs.

Vous intervenez aussi dans le domaine de la prévention ?

Oui, des bénévoles formés ont un rôle d'information et de sensibilisation du grand public. Ils interviennent pour sensibiliser les enfants et les étudiants aux comportements à risque (exposition au soleil, addictions...); un agenda illustré sur ces thématiques est distribué gratuitement à tous les CM2 de la région. Notre deuxième

cible, ce sont les entreprises : nous proposons d'intervenir pour sensibiliser leur personnel, sur le volet social et la prévention. Nous disposons également d'une exposition photos et livres « Femme de mère en fille » pour sensibiliser les personnes à l'intérêt de la prévention, du dépistage et de la vaccination des cancers féminins.

Comment fonctionne le comité départemental ?

La Ligue est une fédération qui rassemble 103 comités départementaux, permettant un véritable maillage territorial, au plus proche des besoins. Le comité d'Indre-et-Loire rassemble 6 600 adhérents et une quarantaine de bénévoles (souvent retraités ou étudiants). Au-delà des 3 missions présentées ci-dessus, nous organisons des événements, permettant de collecter des dons : dîner des chefs, zumba géante... qui nous permettent de contribuer au financement de différents projets. Par exemple pour le CHU, on peut citer notre participation financière à l'Espace des Usagers, et le récent aménagement d'une salle d'ateliers dans le bâtiment Henry S. Kaplan. On pourrait dire que tout ce qu'il est possible de faire contre le cancer, *La Ligue* le fait ! ●

INFOS PRATIQUES

Depuis 2018, comme pour beaucoup d'associations en France, les effectifs des bénévoles et les dons ont tendance à baisser. Or le cancer ne fait pas de pause. *La Ligue* vit grâce aux dons et legs émanant de la population du département et grâce à ses bénévoles : n'hésitez pas à contacter le Comité !

La Ligue contre le cancer, Comité Départemental d'Indre-et-Loire :

331 rue Victor Hugo – BP 60905 – 37009 Tours
Cedex 1 (sur le site de Bretonneau)
Tél : 02 47 39 20 20
cd37@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer.net/cd37



EN VOYAGE AVEC GEORGE SAND !

MARIANNE MICLON EST ADJOINT ADMINISTRATIF AUX CONSULTATIONS DE CHIRURGIE VISCÉRALE ET BRÛLÉS À CLOCHEVILLE. DEPUIS 30 ANS, ELLE SE PASSIONNE POUR L'AUTEUR ET LA FEMME D'EXCEPTION GEORGE SAND. DE CETTE PASSION, VIENT DE NAÎTRE UN LIVRE : « EN VOYAGE AVEC GEORGE SAND ». RENCONTRE.

Alchimie Comment est née cette passion pour George Sand ?

Marianne Miclon Adolescente, j'avais lu d'elle *La petite Fadette*, *La mare au diable*, qui m'avaient beaucoup plu. Plus tard, j'ai lu *La confession d'un enfant du siècle*, qu'Alfred de Musset avait écrit pour George Sand, avec laquelle il avait eu une liaison. Cela m'a donné envie de relire les écrits de cette femme et c'est une véritable passion qui est née... qu'a vite partagée mon mari. Il travaille à la SNCF et ce qui l'intéressait, c'est que l'écrivaine a beaucoup voyagé, ce qui était assez exceptionnel à l'époque. Nous sommes allés plusieurs fois à Nohant, dans sa maison. Nous avons lu 70 de ses livres, romans et pièces de théâtre, avec beaucoup d'émotion ; mais également 20 000 lettres de sa correspondance, 25 ans de ses agendas, les biographies de ses amis illustres : Eugène Delacroix, Gustave Flaubert...

Alchimie Et vous avez donc l'idée de ce livre ?

Marianne Miclon Au début, nous pensions plutôt à une exposition. C'est au gré des rencontres avec Gonzague Saint Bris, qui était un ami cher, Christiane

Sand, de la famille de l'auteure, qui a mis à notre disposition beaucoup de documents, que l'idée d'un livre est apparue. Michelle Perrot, historienne et spécialiste de l'auteure a aussi proposé d'en écrire l'épilogue. George Sand était une grande voyageuse : elle voyage en calèche, puis en train ; elle va à Paris voir son médecin, son éditeur, une pièce de Victor Hugo, en Normandie pour préparer un livre, visiter un ami... L'idée n'était pas de parler d'elle comme une femme polémique, mais d'adopter une autre approche, en la suivant dans ses voyages pour montrer pourquoi et comment on se déplaçait au 19^{ème} siècle, et les évolutions de la société.

Alchimie Comment avez-vous organisé votre travail ?

Marianne Miclon Nous avons continué à beaucoup lire, ensemble avec mon mari, puis à croiser nos informations. Il faut dire qu'avec George Sand, cela n'est pas toujours facile, car elle est très bavarde : il fallait choisir les propos que l'on gardait ! Nous nous sommes aussi rendus sur les lieux où elle est allée. La SNCF a mis à notre disposition ses archives, les horaires des trains... ce qui nous a été très utile. Nous avons dormi dans les mêmes hôtels, quand ils existaient encore. Le but était d'écrire un livre qui reprenne, chronologiquement, des morceaux choisis des écrits de George Sand relatifs à ses différents voyages, et de les resituer dans un contexte géographique, illustré.

Alchimie Et donc c'est publié !

Marianne Miclon Oui ! Le livre est très vivant, à sa lecture, vous ressentez les chaos de la calèche, vous voyez les paysages défiler dans le train ; et il reprend plein d'anecdotes : la première fois que

George Sand prend le train, avec Frédéric Chopin, elle oublie ses malles avec son argenterie sur le quai !

Nous sommes ravis, le livre reçoit de bonnes critiques, notamment ici au CHU. Nous avons aussi démarré un cycle de conférences, c'est très enrichissant. George Sand était vraiment exceptionnelle : elle soignait les gens de son village, elle avait des connaissances en anatomie et en botanique. Elle avait beaucoup de caractère, mais une si grande humanité : travaillant à l'hôpital, cela me touche encore plus. Nous n'avons qu'un seul but : lire et faire lire son œuvre ! ●



EN PRATIQUE

« En voyage avec George Sand », par Marianne et Gilles Miclon
Éditeur La Bouinotte, 2018 - 776 pages – 27€

Disponible auprès de l'auteur, à La Boîte à Livres à Tours, Cultura et sur les sites Decitre et Amazon

GEORGE SAND

George Sand (1804-1876) est une romancière, dramaturge, et journaliste française. Elle a beaucoup écrit, prenant la défense des femmes, luttant contre les préjugés de la société conservatrice de l'époque. Elle a également marqué son époque par sa vie amoureuse agitée, sa tenue vestimentaire et son pseudonyme masculins.



PROPOSÉE PAR LES ÉQUIPES DU SERVICE RESTAURATION

LA RECETTE DU PRINTEMPS LA NOIX DE JOUE DE BŒUF AU VIN DE CHINON

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES

- » Noix de joue de bœuf : 800 gr
- » Champignons de Paris : 50 gr
- » Lardons crus demi-sel découennés : 50 gr
- » Oignons : 100 gr
- » Carottes : 100 gr
- » Vin de Chinon : 35 cl
- » Farine : 20 gr
- » Eau : 200 cl
- » Huile de colza
- » Bouquet garni

PRÉPARATION

- La veille, préparer une marinade avec le Chinon et l'eau, les oignons émincés, les carottes coupées en rondelles, et le bouquet garni.
- Parer (enlever la peau et la graisse) les joues de bœuf, les couper en gros cubes et les mettre dans la marinade pendant 24 heures.
- Faire chauffer un peu d'huile de colza dans la cocotte et y placer les joues de bœuf en les retournant sur toutes les faces, jusqu'à coloration.
- Réserver la viande dans un plat.
- Faire revenir les lardons fumés.
- Faire suer les oignons jusqu'à coloration, dégraisser, et remettre la viande, les lardons et la farine dans la cocotte.
- Mouiller avec le vin de la marinade et laisser cuire à feu doux pendant 3 heures.
- Après cuisson, retirer la viande de la cocotte.
- Ajuster la liaison de la sauce en laissant réduire à feu modéré.

Bon appétit !

CINÉMA

L'ORDRE DES MÉDECINS RETOUR SUR 5 SEMAINES D'AVENTURE CINÉ AU CHU

L'ORDRE DES MÉDECINS, LE PREMIER FILM DE DAVID ROUX EST SORTI LE 23 JANVIER DERNIER AU CINÉMA. POUR CEUX QUI L'ONT RATÉ EN SALLE, IL SERA TRÈS BIENTÔT DISPONIBLE EN VOD ET DVD. RETOUR SUR UN TOURNAGE AU CŒUR DU CHU.



Ce film a été tourné à Bretonneau au printemps 2017. Au total, l'équipe de tournage, composée d'une soixantaine de personnes, a travaillé durant 5 semaines au milieu de notre activité hospitalière. Si l'on rajoute les repérages en amont : visites des locaux (en l'occurrence les bâtiments 31 et 32, inutilisés à l'époque), les repérages techniques, l'organisation logistique etc... c'est quasiment un trimestre entier que les équipes du tournage et du CHU ont partagé.

Pour le CHU, les secteurs mobilisés furent nombreux. Outre la Direction de la communication, premier interlocuteur d'une demande de tournage, les équipes techniques, celles de la Sûreté-Accueil, de la Sécurité incendie ont également largement contribué à la bonne marche du tournage. Pour coller au plus près aux aspects médicaux et de soin que devaient jouer les acteurs, les personnels de réanimation et de pneumologie, ont eux aussi apporté leurs compétences et ont été des conseillers techniques très précieux pour le réalisateur David Roux et son équipe.



En route pour un succès !

Dès août 2018, *L'Ordre des Médecins* a été sélectionné dans des festivals internationaux, notamment en Suisse à Locarno ; à chaque fois les échos ont été très bons, louant la capacité du réalisateur à donner une vision sensible de son sujet.

À l'approche de la sortie en salles, ce sont les médias français qui ont donné leur sentiment sur le film et la critique est très largement élogieuse : Le Monde, L'Express, L'Humanité, Première, Télérama, tous saluent la performance de Jérémie Rénier et Marthe Keller et de l'ensemble des comédiens ainsi que la justesse du scénario (écrit par David Roux) et de la réalisation.

Pour les équipes du CHU, la qualité du résultat final était impossible à anticiper ; participer au tournage avait été une joie pour chacun, désormais se rajoute un sentiment de fierté d'avoir œuvré dans l'ombre de ce très touchant premier film.

Par ailleurs, ce tournage a donné lieu à une convention, dont la recette sera consacrée à la réalisation du nouveau site internet du CHU (lancement en octobre 2019). ●

INFOS

L'Ordre des Médecins –
David Roux - France,
1h33

Se savoir
bien accompagné
tout au long
de la vie.



NOTRE ENGAGEMENT MUTUALISTE

est d'être présents pour votre santé et votre bien-être.

- **Jusqu'à - 40 % de réduction sur vos verres** et au moins - 15 % sur un appareillage auditif complet dans le 1^{er} réseau national d'opticiens et d'audioprothésistes partenaires.
- **Jusqu'à - 25 % auprès de plus de 4 200 partenaires bien-être** grâce au programme Avantages Harmonie*.
- **Des garanties prévoyance** en cas d'arrêt de travail, d'accident du quotidien ou de perte d'autonomie.

Découvrez nos solutions sur famille.harmonie-mutuelle.fr



PRÉVENTION • SANTÉ • PRÉVOYANCE
Près de 2000 délégués s'engagent pour vous.



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

"JE NE SUIS PAS SEULE POUR PRÉPARER MA RETRAITE"



blue - c.m. fr. ©Crédit Agricole Touraine Poitou 2018 - Photo : iStock®

LA BANQUE N°1 DES **PROFESSIONNELS**⁽¹⁾

À vos côtés, à chaque nouveau chapitre de votre histoire...

**BIEN
VOUS CONNAITRE,
C'EST BIEN
VOUS CONSEILLER.**



LA SUITE SUR
ca-tourainepoitou.fr/pro

(1) Selon l'étude CSA-Pépites 2017-2018, le Crédit Agricole est leader sur le marché des professionnels avec une part de marché de 34%.
CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Ed. 11/18.

